



Août 2017

COMITÉ RÉGIONAL DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Soixante-quatrième session
Islamabad (Pakistan), 9-12 octobre 2017

SURVEILLANCE INTÉGRÉE DES MALADIES TRANSMISSIBLES

Objectifs de la réunion

Les objectifs de la réunion consistent à informer les États Membres sur les points suivants :

- l'état actuel de la surveillance des maladies transmissibles dans les pays, les difficultés rencontrées et les avancées réalisées ;
- l'importance de la surveillance intégrée des maladies à l'ère des Objectifs de développement durable (ODD) et pour la sécurité sanitaire mondiale ;
- la mise à niveau et la modernisation de tous les systèmes de surveillance des maladies transmissibles, ainsi que le rôle des plates-formes électroniques disponibles, telles que DHIS2 ;
- les actions prioritaires pour la mise en œuvre de systèmes de surveillance intégrée des maladies transmissibles.

Contexte

La Région de la Méditerranée orientale continue de payer un lourd tribut aux maladies transmissibles en dépit des mesures d'intervention efficaces mises en place pour les enrayer. Les maladies transmissibles sont actuellement la deuxième cause majeure de mortalité dans la Région. Établir un système de surveillance solide des maladies est essentiel pour améliorer l'efficacité de la lutte contre les maladies transmissibles, ainsi que pour la détection et la riposte rapides aux épidémies. Cette surveillance est également importante pour évaluer et suivre l'impact des différentes interventions de santé publique ayant pour objectif la lutte contre ces maladies et leur élimination. Elle a d'ailleurs été reconnue comme une composante clé du Règlement sanitaire international (RSI 2005) et a récemment fait l'objet d'un examen approfondi dans la Région avec la conduite d'évaluations extérieures conjointes. Le manque de surveillance est une menace pour la sécurité sanitaire à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

Malgré l'importance de la surveillance pour la prise de décision reposant sur des bases factuelles, les systèmes de surveillance des maladies d'un grand nombre de pays de la Région restent faibles et souvent exclusivement axés sur des programmes spécifiques à certaines maladies. D'importantes ressources ont été allouées à des programmes portant sur l'élimination et l'éradication de maladies spécifiques, mais elles n'ont pas été exploitées pour soutenir la mise en place de systèmes de surveillance plus complets au niveau national. À cet égard, de nombreux pays rencontrent des difficultés, notamment du fait d'une mauvaise compréhension du concept de surveillance intégrée des maladies, de la fragmentation des données portant sur les maladies transmissibles recueillies par plusieurs programmes, d'une collaboration intersectorielle insuffisante entre différentes autorités pour intégrer les

informations nécessaires, de systèmes parallèles constitués par des instituts universitaires/de recherche menant parfois des activités de surveillance spécifiques, alors que le secteur privé et les organisations non gouvernementales recourent dans le même temps à des systèmes de surveillance dans leurs domaines d'intérêt respectifs.

Un cadre introduisant une approche intégrée de la lutte contre les maladies transmissibles dans la Région a été présenté lors de la quarante-neuvième session du Comité Régional en 2002 dans le document technique EM/RC49/11, mais sa mise en œuvre a pris du retard. Par ailleurs, l'ensemble des 22 pays de la Région sont signataires du RSI 2005, qui contraint l'ensemble des pays aux principales capacités requises en matière de surveillance et d'interventions nécessaires pour son application. Récemment, les pays confrontés à des situations d'urgence ont développé des systèmes d'alerte rapide (Systèmes d'alerte précoce pour les maladies, Réseau d'alerte et d'intervention rapide) en vue d'une détection des flambées et d'une mise en place de la riposte dans les meilleurs délais. Ces systèmes servent de plates-formes et permettent une surveillance plus complète.

Il est de plus en plus largement admis qu'une approche davantage holistique et intégrée de la surveillance des maladies transmissibles est nécessaire dans la Région pour pallier le manque de ressources. Dans la plupart des pays, les améliorations en termes de surveillance se limitent généralement à des programmes axés sur des maladies déterminées bénéficiant d'un financement important, alors que d'autres programmes dédiés à des maladies hautement prioritaires souffrent d'un manque de ressources. Par conséquent, les systèmes de surveillance ne sont pas assez flexibles pour gérer les menaces émergentes. Plusieurs problèmes sont apparus lors de la mise en œuvre de la surveillance intégrée des maladies transmissibles, il est donc nécessaire de trouver des solutions appropriées pour les résoudre.

Aider les pays à mettre au point des systèmes de surveillance intégrée des maladies est une priorité pour l'OMS dans la Région, comme indiqué dans la *Feuille de route concernant l'action de l'OMS dans la Région de la Méditerranée orientale 2017-2021*. À l'ère des Objectifs de développement durable, la mise en œuvre d'une surveillance intégrée des maladies transmissibles représente l'occasion unique de mettre en place une surveillance pluripathologies et multisectorielle, ce qui permettra de suivre et de rendre compte des indicateurs des ODD liés à la cible 3.3. Dans ce but, il est essentiel de promouvoir une surveillance intégrée, de définir les priorités du processus d'intégration, et de travailler étroitement avec les programmes spécifiques à certaines maladies afin de s'assurer que ledit processus ne retardera pas la réalisation des cibles.

Résultats escomptés

1. Communication d'informations complètes aux représentants sur l'état actuel de la surveillance des maladies transmissibles dans les États Membres, sur les difficultés rencontrées, les avancées réalisées et les besoins anticipés.
2. Établissement d'un accord sur la nécessité d'une surveillance intégrée des maladies et sur l'amélioration et la modernisation de tous les systèmes de surveillance des maladies transmissibles à tous les niveaux, en utilisant les plates-formes électroniques disponibles telles que DHIS2.
3. Obtention de l'engagement des pays à mettre en place des systèmes de surveillance intégrée pour les maladies transmissibles. Ceci peut constituer un élément important du plan post-évaluation pour les pays qui ont récemment fait l'objet d'une évaluation extérieure conjointe.